

Date : 03/07/2017

Objet : Communiqué

## CONSEIL MUNICIPAL DU 3<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE

Le Conseil Municipal de la Ville de Cayenne se réunira pour la 1<sup>ère</sup> réunion du 3<sup>ème</sup> trimestre le :

**Vendredi 07 juillet 2017 à 9h**

**À l'Hôtel de Ville**



### L'ordre du jour sera le suivant :

- Demande de garantie financière pour la construction de 128 logements locatifs sociaux de « Les Roses de la Madeleine à Cayenne » PRET PLUS COMPLEMENTAIRE.
- Proposition de réorganisation de la DAF.
- Validation de la procédure d'appel d'offre relative à l'approvisionnement en ouateries et matériels jetables, balayage humide, en produits d'entretien et balayage sec, mops et lavettes pour la commune de Cayenne.
- Renouvellement des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

- Organigramme de la Direction des Affaires Culturelles et de la Coopération.
- Mise en place d'un Conseil de crèche pour les établissements d'accueil de jeunes enfants municipaux.
- Création d'emplois.
- Adhésion au CNAS dans le cadre de l'action sociale mise en place par la collectivité.
- Création du Service : Prévention et Relations Sociales.
- Validation du plan de financement prévisionnel des 10 ans du « Cayenne Beach Village ».
- Aliénation d'un terrain communal cadastré section AB n° 383, au profit des Consorts MAHABIR.
- Aliénation d'un terrain communal cadastré section BE n°575, au profit des consorts INGLIS.
- Vente de la parcelle cadastrée section AX n° 8, au profit de la SAS « LE PATIO DE BADUEL ».
- Non purge des privilèges et hypothèques.
- Entretien de la place des Palmistes et de la place Léopold HEDER 2017.
- Correction d'une erreur matérielle dans la délibération n°2016-154/ST-DA-PA-RHI.
- Action expérimentale « Projet exclusion scolaire encadrée » de la Ville de Cayenne.
- Mise en place d'une carte de fidélité commune aux commerçants du centre-ville.
- Validation du choix du nouveau porteur de projet du Fonds de Participation Habitants et des financements associés.
- Approbation de la convention de gestion temporaire des zones d'activités économiques avec la CACL.

